www.irdes.fr

Audition Comité consultatif national d'éthique

Pierre Brasseur, sociologue
Chargé de recherche à l'IRDES
brasseur@irdes.fr

Plan de l'intervention

1. Présentation de la recherche et méthodologie
2. Une rapide histoire de l'assistance sexuelle
3. L'assistance sexuelle à la française

Conclusion : Les questions que doit se poser un sociologue à propos de l'assistance sexuelle

1. Présentation de la recherche et de la méthodologie

Un travail sociologique

- *Spécialiste des questions de handicap et de sexualité*
  - Aujourd'hui chargé de recherche à l'IRDES : financement des aides techniques
  - Post-doctorat sur les économies de la sexualité en ligne.
- *Thèse en sociologie*
  - *L'invention de l'assistance sexuelle : socio-histoire d'un problème public français*. Université de Lille, 2017.
- *Un livre à sortir sur le sujet courant 2021*

1. Présentation de la recherche et de la méthodologie

Pourquoi s'intéresser à la question de l'assistance sexuelle d'un point de vue sociologique ?

- Pose des questions importantes sur
  - l'émergence de nouveaux droits "subjectifs"
  - comment ces "nouveaux sujets" arrivent
  - comment on construit leur légitimité
  - quelles sont les règles et normes que vont se donner les collectifs, politiques, individus pour dire ce que doit être, ou ne pas être l'assistance sexuelle

Réflexion à la croisée en sociologie du handicap, de la sexualité, du genre, des mobilisations sociales, des problèmes publics, et du travail.

1. Présentation de la recherche et de la méthodologie

Méthodologie

Double terrain

1. Terrain de papier : à partir d'archives principalement revues des grandes associations du handicap + littérature grise + revue de presse spécialisée et nationale depuis les années 1970
2. Observations : dans des colloques, des réunions de grandes associations du handicap + 2 sessions de formation d'assistant.e.s sexuel.le.s : APPAS
3. Entretiens : avec assistant.e.s sexuel.le.s + opposants, partisans et entrepreneurs de la cause "assistance sexuelle" et/ou "handicap et sexualité".

2. Une rapide histoire de l'assistance sexuelle

Pré-réquis : plusieurs définitions de l'assistance sexuelle

1. Pas une façon d'être assistant sexuel
   a. Pas un titre protégé : on peut devenir assistant sexuel du jour au lendemain
   b. Tentative de protéger le "titre" : comme souvent dans ces métiers du corps et du développement personnel
2. Assistance sexuelle : plusieurs éléments de définition
   a. Volonté d'aide à la sexualité : mais les modalités de durée, de formation changent d'un pays, d'un collectif, d'un assistant sexuel à l'autre
   b. contre rémunération
   c. Peut prendre des formes très variées : caresses, paroles, relations sexuelles, etc...

2. Une rapide histoire de l'assistance sexuelle

Les premiers moments de l'assistance sexuelle : une assistance généralisée

1. Inventeurs : Masters et Johnson (1970) : les partenaires de remplacement pour les personnes ayant des problèmes avec leur sexualité - pas nécessairement des personnes handicapées
2. rapidement abandonnée par Masters et Johnson ; mais repris par la suite
3. Aujourd'hui aux Etats-Unis : International Professional Surrogates Association (IPSA) qui propose des formations (2000 euros)

2. Une rapide histoire de l'assistance sexuelle

Second moment : en Europe, des rapprochements entre mouvements de personnes handicapées et mouvements de travailleurs du sexe

Par exemple : les Pays-Bas (1985)

- La Stichting Alternatieve Relatiebemiddeling (La Fondation pour les relations alternatives) met en relation travailleur du sexe "formés" qui souhaitent pouvoir accuelir des clients handicapés et des personnes handicapées qui souhaitent avoir des relations sexuelles tarifiées avec des prostituées.
- Possibilité de remboursement dans certaines municipalités.
- Aussi au Danemark, en Allemagne, en Belgique selon des modalités différentes en fonction des lois sur la prostitution du pays.
- **En résumé : l'organisation d'un service de prostitution "spécialisé"**

2. Une rapide histoire de l'assistance sexuelle

Troisième moment : l'idée d'une assistance sexuelle à destination des personnes handicapées : l'assistance sexuelle statutaire

- Idée de dire qu'ici à la fois dans son recrutement, mais dans les façons de faire, l'assistance sexuelle ne serait pas de la prostitution
- Émerge principalement en Suisse avec une idée : s'adresser spécifiquement à un public de personne handicapée
- Pas de référence claire aux "partenaires de remplacement" de Master & Johnson mais si cela s'en rapproche
- Un entre deux entre une prostituée et un professionel du sexe, de l'affectivité et/ou de l'amour

2. Une rapide histoire de l'assistance sexuelle

L'assistance sexuelle à la française très inspirée par ce qui est proposé en Suisse

- Le terme assistant sexuel apparait dans un seul texte legislatif - canton de Généve - où il est indiqué que l'assistance sexuelle n'est pas de la prostitution
- En Suisse, association Pro Infirmis joue un rôle important (même si baisse des dons)
  - 2006 : première formation en Suisse alémanique
  - Suisse Romande : première formation en 2009 avec l'association Sexualité et handicaps pluriels

2. Une rapide histoire de l'assistance sexuelle

Une histoire française si particulière …

Peu d'évocation de la question avant 2002

- En 2002, Le monde sorte un article intitulé "Les associations s'indignent de la misère sexuelle" : un "droit au plaisir"
- René-Claude Lachal (directeur de recherche au CNRS, paraplégique) y évoque pour la première fois l'idée d'une assistance sexuelle à la française
- Puis colloque de 2007 au parlement européen de Strasbourg "Dépendance physique : intimité et sexualité"
  - Mise en avant de Marcel Nuss comme entrepreneur de la cause
  - Idée de création d'un statut spécifique pour les clients handicapés pour éviter condamnation proxénétisme

3. L'assistance sexuelle à la française

L'assistance sexuelle en France : une lutte politique inédite

- Colloque point de départ d'un "marathon" qui aboutit en 2015 à la première formation "officielle" par l'APPAS
- Fait l'objet d'un nombre inédit de colloques, rapports, livres, reportages, une de journaux. Questions aux ministres à l'assemblée nationale et dans les médias.
- Peu de pays dans lequel l'assistance sexuelle a fait autant de "bruit"

3. L'assistance sexuelle à la française

Une description rapide de l'espace de l'assistance sexuelle : les partisans

- en 2007, le Collectif handicaps et sexualités (composé de "grandes" association du handicap "moteur")
- Plusieurs départs aboutissent en France à :
  - l'APPAS, première formation en 2015 autour de Marcel Nuss - depuis quelques semaines départ de Marcel Nuss
  - le Collectif Handicaps et sexualités OSE : proche APF : à l'origine de la seconde formation - nombreux transfuges de l'association SEHP (Suisse) - Corps Solidaires
  - des français se forment aussi du côté de l'association SEHP (Suisse)

3. L'assistance sexuelle à la française

Les opposants

- Les abolitionnistes. Principale figure à été Femmes pour le dire, Femmes pour agir (Maudy Piot). Argument principal : l'assistance sexuelle est le cheval de troie de la prostitution
  - cf. Rémi Gendarme "Je n'accepterai aucune assistante sexuelle si lui faire l'amour ne la fait pas elle-même trembler de plaisir"
- Les partisans d'un modèle social du handicap
  - le Collectif lutte et handicaps pour l'égalité et l'émancipation ; Zig Blanquer ; Pierre Dufour
  - Assistance sexuelle : "approche médicale passéiste du handicap" ; "misérabilisme"

Qui sont les assistants sexuels ?

Enquête sur profils et parcours de "stagiaires" des formations de l'APPAS, Corps Solidaires et SEHP.

en 2017 :

- 78 "stagiaires" : 28 hommes, 50 femmes
- 2 types principaux de profils de "formés"
  - Les "travailleurs du sexe" : déjà une activité de "sexualité tarifée". Plutôt plus diplômé, syndiqué. Constituent la quasi totalité des assistant.e.s sexue.le.s actifs aujourd'hui en France
  - Les "travailleurs du corps et de l'esprit" : plus souvent personne plus âgée, en reconversion professionnelle ; vont jusqu'au bout de la formation, mais pratique peu l'assistance sexuelle, sauf ceux qui déclarent un certain type de rapport à la sexualité (ex : libertinage)

Conclusion : Quelles questions pour un sociologue ?

Mon idée : pas de dire si assistance sexuelle est quelque chose de bien ou de mal.

L'assistance sexuelle aux personnes handicapées est une réalité depuis longtemps.

- À ceci près que ces acteurs.trices ne sont pas forcément appelé.e.s des « assistant.e.s sexuel.le.s ».
- Certain.e.s se nomment « pute », « prostituée », « accompagnant.e sexuel.le », « masseur.se », etc.
- Ils et majoritairement elles existent déjà, et ont une "fonction" : aider des personnes — ici, avec un handicap — qui ont une difficulté dans leur vie sexuelle. La présence d'une tierce personne peut alors s'avérer utile — à l'instar d'un valide qui irait voir un.e coach, un.e psy, ou un.e prostitué.
- L'assistance sexuelle est une activité à la définition floue : elle peut prendre des formes diverses (aide à la masturbation, massage, pénétration, paroles, etc.), et change d'un « client » et d'un « assistant » à l'autre.
- C'est à la fois un travail du sexe, et un travail de « réhabilitation » émotionnelle et corporelle.

Quelles questions pour un sociologue ?

Quel regard critique ?

- Possible d'avoir un regard critique sur ces nouveaux professionnels du développement personnel et de la sexualité. La sociologue Éva Illouz affirmait récemment que ces derniers n'interrogeaient pas la « cause » structurelle du mal-être des individus.
- Mais certaines personnes handicapées déclarent avoir « besoin » ou « envie » de ce service ou juste d'avoir recours à des prostituées/travailleurs du sexe.
- Il existe
  - d'un côté une demande d'assistance sexuelle
  - et l'autre côté une offre, composée de « prostituées », « escorts », et, depuis le début des années 2000, des « assistants sexuels » autoproclamés (qui proposent leurs services via des sites Internet) ou formés par des associations et collectifs

Quelles questions pour un sociologue ?

Pourquoi débattre soudainement de l'assistance sexuelle ?

- Depuis 2015, au moins, l'assistance sexuelle existe, au vu de tous-tes, sans susciter d'interventions publiques.
- Un des problèmes réside dans la place accordée à la prostitution. La secrétaire d'État déclarait ne pas vouloir « organiser un réseau de prostitution ».
- Or, une grande partie de l'assistance sexuelle contemporaine est justement une forme de prostitution spécialisée, à savoir la satisfaction d'un « besoin sexuel » (le terme est utilisé tel quel dans la jurisprudence) contre rémunération.
- Ne pas organiser un service de prostitution reviendrait à éliminer toute une partie de l'assistance sexuelle, pour la réduire à une forme d'éducation corporelle ou émotionnelle.
- Si on retient cette conception de l'assistance sexuelle, c'est d'une tout autre activité dont on parle, qui doit donc doit être (re)définie : comment ? Et sur la base de quelles expertises ?

Quelles questions pour un sociologue ?

Il y a peut-être d'autres questions à poser … Pourquoi aborder la thématique « sexualité et handicap » sous cet angle de l'assistance sexuelle ?

Parler aujourd'hui dans les médias de « la sexualité des personnes handicapées » équivaut à parler de l'assistance sexuelle.

La sexualité des personnes handicapées, et son a priori nécessaire assistance, y sont décrites comme des sujets tabous, dont il faudrait parler à tout prix, à l'exclusion de tout autre. Or, il y a d'autres questions essentielles :

- par exemple la question des inégalités sociales de santé sexuelle.
  - Les études montrent qu'il est plus que nécessaire d'améliorer la prise en charge des violences sexuelles, mais aussi l'accessibilité des centres de santé sexuelle et gynécologique ; de favoriser un meilleur accès à la contraception, aux protections contre les MST-IST ; ou encore, permettre une éducation sexuelle adaptée et non normative, à tous moments de la vie.

Quelles questions pour un sociologue ?

Autre question à poser : les inégalités sociales de maîtrise de son autonomie au quotidien

Les inégalités sociales de possibilité de maîtrise de son autonomie au quotidien.

- Une vraie politique du handicap et de la sexualité supposerait de réfléchir à une dimension essentielle, à laquelle les débats sur l'assistance sexuelle accordent peu d'importance : la place de l'institution et des établissements.
- Le fait de vivre en institution diminue en effet drastiquement les possibilités d'avoir une vie sexuelle, mais aussi plus globalement une vie sociale (qui est une des conditions de l'accès à une vie sexuelle).
- Le célibat est beaucoup plus fréquent parmi les personnes handicapées vivant dans les institutions. Par exemple, 88 % des hommes de 30 à 49 ans ayant au moins une déficience et vivant en institutions se déclarent célibataires, contre 23 % hors institution, et 22 % en population générale.